

Rapport annuel



**S.I.R.G.E.A**  
Syndicat Intercommunal  
de la Région de Guénange  
pour l'Eau et l'Assainissement

# Prix & Qualité

*service de l'eau potable*

## DU SERVICE PUBLIC



EXERCICE  
2014

# ■ contexte du service public de l'eau potable

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'Eau Potable pour l'exercice 2014 conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

## ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SYNDICAT DES EAUX DE GUENANGE regroupe les communes de BERTRANGE, BOUSSE, et RURANGE LES THIONVILLE.

L'ensemble de ces communes sont concernées par la compétence Eau Potable.

## ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2005. La durée du contrat est de 12 ans. Son échéance est donc fixée au 31 décembre 2016.

### Evolutions contractuelles 2005

Pour diversifier et sécuriser son alimentation en eau potable, le Syndicat a conclu avec la Ville de Metz et la Mosellane des Eaux, une convention pour la fourniture d'eau potable en gros à partir des installations de la Ville de Metz

Avenant n° 1(en 2011) : celui-ci apporte des rectifications et précisions aux articles 59 et 60 du contrat sur la définition de l'application des coefficients de révision du bordereau général des travaux DDAF 2007 et du BPU complémentaire.

## ■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la VEOLIA EAU -COMPAGNIE GENERALE DES EAUX sont les suivantes :

<b>Gestion du service</b>	application du règlement du service, approvisionnement en eau, transport et distribution de l'eau potable, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clients
<b>Mise en service</b>	des branchements
<b>Entretien</b>	de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des captages, des compteurs, des équipements électromécaniques
<b>Renouvellement</b>	des branchements, des canalisations <6m, des compteurs,

La collectivité prend en charge :

<b>Entretien</b>	du génie civil
<b>Renouvellement</b>	des canalisations au-delà de 6 m, des captages, des forages, du génie civil, calorifugeages, clôtures des ouvrages, accessoires hydrauliques

## ■ indicateurs techniques du service d'eau potable

### ■ POPULATION DU SERVICE

- *Population 2014*

Le nombre de résidents permanents est de 15 271

### ■ ABONNES

Abonnés	2013	2014	Variation
Nombre total d'abonnés	5802	5873	1%

### ■ POINTS DE PRELEVEMENT

Nature	Localisation	Désignation	Prélèvement 2013 [m³]	Prélèvement 2014 [m³]
Puits simple en nappe souterraine	BERTRANGE	Puits de Bertrange (x 12)	459 610	459 771

Le volume prélevé dans la nappe est directement impacté par les conditions de pluviométrie.

Il convient de rappeler que le dispositif de gestion des ressources est tel que l'utilisation des ressources propres au Syndicat est toujours prioritaire par rapport aux achats d'eau.

## ■ RESSOURCES

- *Ressources propres*

Nature	Localisation	Désignation	Production 2013 [m³]	Production 2014 [m³]
Puits simple en nappe souterraine	BERTRANGE	Puits de Bertrange Ligne de 12 puits	459 610	459 771

- *Importations d'eau*

Exportateur	Importé en 2013 [m³]	Importé en 2014 [m³]
METZ	117 579	115 652
SMPE FENSCH-LORRAINE (PRODUCTION)	200 436	214 400

- *Total*

Total des ressources [m³]	2013	2014	Variation
Ressources propres	459 610	459 771	-
Importations	318 015	328 052	3.2%
<b>Total général</b>	<b>777 625</b>	<b>787 823</b>	<b>1.3 %</b>

## ■ VOLUMES

- *Volumes mis en distribution et consommés*

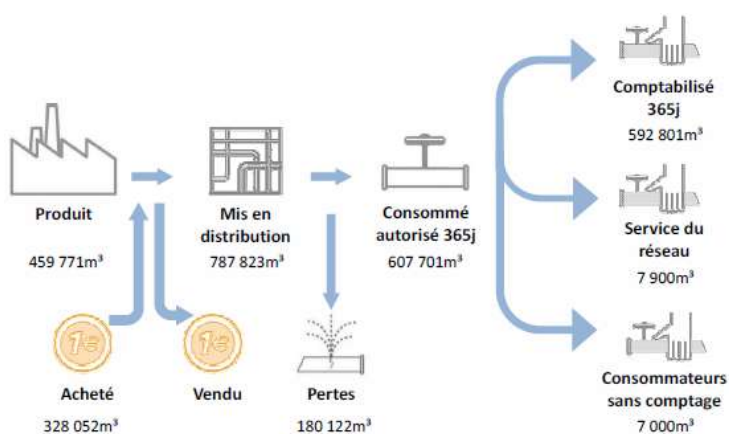
Volumes [m³]	2013	2014	Variation
Volume produit	459 610	459 771	- %
Volume importé	318 015	328 052	3.2 %
Volume exporté	-	-	
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>777 625</b>	<b>787 823</b>	<b>1.3 %</b>
<b>Volume total vendu aux abonnés du service sur 52 semaines</b>	<b>583 636</b>	<b>583 636</b>	<b>4.1 %</b>

Soit un rendement primaire du réseau de

75.1%

77.1%

- *Synthèse des flux de volumes*



## ■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS (annexé au présent rapport).

# ■ indicateurs financiers du service d'eau potable

## ■ INDICATEURS FINANCIERS GENERAUX

- *Recettes d'exploitation*

La recette d'exploitation résultant du prix du service de l'Eau Potable s'élève à :

	2013	2014	Variation
Pour la collectivité	172 911 €	174 805 €	1.1 %
Pour l'exploitant	912 175 €	888 770 €	-2.57 %

- *Etat de la dette*

L'état de la dette au 1er janvier 2013 fait apparaître les valeurs suivantes :

	1er janvier 2014	31 décembre 2014
Encours	208 440.00 €	202 844.36 €
Annuité à venir	14 225.06 €	14 225.06 €

- *Travaux*

Le Syndicat a réalisé des travaux pour un montant de 36 370 € T.T.C concernant une canalisation d'AEP rue des Deux Flacons ainsi que rue des Tilleuls à Guénange.

## ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés semestriellement. Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les consommations sont payables au vu du relevé.

Chaque année, l'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part revenant à la collectivité. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.  
Le service est assujéti à la TVA. 5.5 %.

Les tarifs concernant la part de VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX sont indexés semestriellement conformément au contrat d'affermage. Ils sont obtenus par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat

